

# ÉTUDE GLOBALE DE GESTION DES INONDATIONS SUR LE BASSIN VERSANT DES 4 VALLEES

## 2<sup>E</sup> SERIE D'ATELIERS

**Date : les 21 et 22 juin 2022**

Rédacteurs : Louise SCHNEIDER/Nicolas DOUSSIN

Statut : Version 1

La 2<sup>ème</sup> série d'ateliers de concertation inhérents à l'étude globale des Inondations sur le bassin versant des 4 vallées s'est déroulée les 21 et 22 juin 2022. 3 ateliers d'une demi-journée se sont tenus à Saint-Georges d'Espéranche, Saint-Jean-de-Bournay et Chuzelles sur 3 demi-journées.

Ces ateliers ont été répartis sur le territoire de l'étude de manière à se tenir sur chacun des 3 intercommunalités concernées :

- Collines Isère Nord Communauté (Saint-Georges-d'Espéranche)
- Communauté de communes Bièvre Isère (Saint-Jean-de-Bournay)
- Vienne Condrieu Agglomération (Chuzelles)

Cette répartition géographique a permis d'obtenir une représentativité des élus du territoire même si la participation a été variable d'un atelier à l'autre.

## 1. OBJECTIFS ET DEROULE

Les principaux objectifs de la série 2 d'ateliers sont les suivants :

- Le partage de l'état des lieux de la vulnérabilité du territoire, issus de la phase 2 de l'étude globale (après avoir partagé la connaissance de l'aléa durant la 1<sup>ère</sup> série en juin 2021)
- La fiabilisation de la base de données des enjeux exposés aux différents aléas, déterminés durant la phase 2 de l'étude globale
- La priorisation des zones à enjeux à protéger ou à dévulnérabiliser (dont hotspots combes durant la phase 3 de l'étude)
- La priorisation des types d'enjeux à traiter dans la phase 3 de l'étude
- La priorisation des thématiques d'intervention pour la définition des scénarios d'aménagement

L'atelier s'est déroulé selon les temps suivants :

- Introduction sous forme de présentation plénière synthétiques de l'avancement de l'étude globale, des objectifs des ateliers dans la concertation, et des démarches engagées depuis la série d'ateliers 1 de juin 2021
- Echanges par groupe autour de supports cartographiques et tableaux pour aborder des questions plus ciblées :
  - Cartes de vulnérabilité thématiques : bâti, développement urbain et activités économiques, agriculture et environnement, réseaux (routiers, ferrés, ICPE, électriques, équipements AEP), ruptures d'ouvrages (digues et étangs) et combes
  - Priorisation des zones d'enjeux à protéger
  - Priorisation des types d'enjeux à protéger
  - Priorisation des thématiques en termes d'intervention.

Les consignes appliquées lors de l'atelier sont les suivantes :

- Poser des questions en plénière concernant la concertation
- Sur le travail autour des cartes thématiques, relever des enjeux qui n'apparaissent pas sur les cartes et confirmer les enjeux impactés présentés
- Apposer des croix dans les tableaux de priorisation hotspots, thématiques et types d'enjeux
- Renseigner les choix des hotspots prioritaires.

## 2. COMPTE-RENDU DE REUNION

### Présentation de l'avancement du déroulé de l'étude

Au-delà de la présentation du déroulé de l'étude globale et de l'avancement de la concertation, il a été rappelé par Emmanuelle Tachaires, chargée de mission au SIRRA qu'à la suite de la 1<sup>ère</sup> série d'atelier sur l'aléa, une concertation complémentaire a été menée avec l'appui des équipes techniques de Vienne Condrieu Agglomération.

Cette présentation a été suivie d'un temps d'échange entre les participants à l'atelier et l'équipe du SIRRA.

Devant les interrogations soulevées depuis un an, il a été souligné durant cet échange par le personnel du SIRRA et les représentants du groupement d'études techniques que la méthodologie utilisée pour l'établissement des cartes produites dans l'étude globale et en vertu des objectifs initiaux de l'étude globale, ne permettait pas une interprétation fine en dessous du 1/25 000e<sup>1</sup>.

Aussi, eut égard au porter à connaissance de ces cartes d'aléas produites via cette étude globale d'aménagement par les services de l'Etat du Département de l'Isère avec un objectif de mobilisation de l'article R111-2 du code de l'urbanisme par les collectivités compétentes en matière d'urbanisme et en l'absence de PPR Inondation sur le territoire, il a été décidé par le SIRRA et les EPCI-FP membre de mettre en place un groupe de travail spécifique afin de traiter des aspects liés à l'urbanisme et à la traduction réglementaire des zones inondables.

Ce groupe de travail pourrait permettre d'établir une doctrine commune entre les services compétents des EPCI-FP membres du SIRRA pour l'utilisation de ces cartes avec leurs limites dans le cadre de la mise en œuvre éventuelle de l'article R111-2.

Il a été rappelé l'importance de la concertation pour le SIRRA, ainsi que le rôle que jouait le syndicat au bénéfice de ses collectivités membres.

### Synthèse sur les retours sur les hotspots

L'analyse des réponses sur les hotspots offre plusieurs constats :

- La majorité des hotspots identifiés par l'équipe technique parlent aux acteurs : de nombreux hotspots sont confirmés dans le tableau des hotspots et dans les retours sur carte (20/34), et font parfois déjà l'objet de projets (7/20)

---

<sup>1</sup> à l'inverse de cartes établies dans le cadre de Plans de Prévention des Risques d'Inondation avec des investigations de terrain et des analyses topographiques bien supérieures permettant d'être interprétée au 1/10 000e

- Certains hotspots n'ont pas reçu de retours lors des ateliers (14/34) : pour 9 d'entre eux, les représentants de la commune n'étaient pas présents. Les hotspots n'ayant pas reçu de retours sont situés dans les secteurs de Vienne, et Pont-Evêque, qui concentrent de nombreux enjeux.
- Deux hotspots ont été ajoutés directement dans les tableaux, ou identifiés sur les retours sur cartes lors des ateliers : captage Gemens, lotissement Villeneuve.
- Parmi les hotspots confirmés, des retours ont été émis sur les périmètres (4/20) : il est mentionné des zones sur lesquelles se concentrer au sein du hotspot, ou bien d'étendre le hotspot.

En ce qui concerne la priorisation, 11 des hotspots ont vu leur priorisation confirmée et 9 hotspots ont vu leur priorisation réévaluée. Pour les hotspots avec une priorisation réévaluée, certains sont sectorisés avec des priorisations différenciées (2/20).

### **Conclusion sur les hotspots**

Globalement, les hotspots semblent bien connus par les acteurs présents.

Il reste tout de même des secteurs qui n'ont pas fait l'objet de retours, lié à l'absence des élus des communes. Les retours des acteurs du territoire vont permettre aux bureaux d'études techniques de reprendre la priorisation des hotspots afin de les intégrer au Schéma d'aménagement hydraulique (NB : La faisabilité des mesures pourrait être associée avant de décider des actions à mener au Schéma d'aménagement - remarque émise en atelier).

### Analyse des types d'enjeux

Malgré les relances successives lors des ateliers, tous les participants n'ont pas complété le tableau, ou partiellement. On note la tendance suivante : lorsqu'un participant ne coche pas les cases pour certains types d'enjeux, c'est qu'il l'estime à une priorité faible sur son territoire, et/ou ne se sent pas concerné par l'enjeu. C'est une clé pour la repriorisation des enjeux ou des zones d'intervention.

Types d'enjeux sur le territoire	Niveaux de priorité			Total des retours	Analyse tableau	Explication éventuelle
	Faible	Moyen	Elevé			
Logements	0	4	13	17	L'enjeu logements ressort prioritaire de manière globale. En particulier pour l'atelier de Chuzelles, la priorité élevée a été unanime.	-
Espaces agricoles	7	4	0	11	Les espaces agricoles apparaissent peu prioritaires, mais les réponses sont mitigées entre la priorité faible et moyenne. En particulier lors de l'atelier à Saint Jean de Bournay, les retours ont montré une priorité faible sur cet enjeu.	-
Entreprises	0	6	5	11	Les réponses sont mitigées : elles sont partagées entre une priorité moyenne et une priorité forte. On n'observe pas de tendance nette dans aucun atelier.	-
Etablissements de gestion de crise - ex : Pompiers	1	2	7	10	La tendance est plutôt à la priorité forte. En particulier sur Saint Jean de Bournay, la réponse est unanime : priorité forte.	--
Etablissements sensibles – ex : Ecole primaire	0	2	12	14	Les retours montrent une priorité forte.	-
Etablissement Recevant du Public – ex : Salle des fêtes	2	6	6	14	Les réponses sont mitigées : elles sont partagées entre une priorité moyenne et une priorité forte.	Rq : des explications ont dû être apportées en atelier car les

					On observe des différences entre ateliers (différence géographique) : les acteurs présents à Chuzelles estiment l'enjeu à une priorité forte, tandis que les acteurs présents à Saint Jean de Bournay l'estiment à une priorité moyenne. 2 acteurs présents à Saint Georges d'Espéranche l'estiment à une priorité faible.	participants ne savaient pas forcément à quoi ce type d'enjeu faisait référence, et l'exemple de la salle des fêtes ne suffisait pas forcément. De plus, certains ERP intégraient déjà le risque inondation dans la construction.
Réseau routier	0	8	3	11	La tendance est à la priorité moyenne. Les retours de Saint Jean de Bournay en particulier alimentent cette réponse.	-
Réseau ferré	6	2	2	10	La tendance est à la priorité faible. On note aucun retour sur Chuzelles. Le maximum des réponses est attribué à Saint Jean de Bournay.	Rq atelier Saint Georges d'Espéranche : la ligne LGV est une ligne nationale des plus importantes (Lyon-Marseille), et traverse le territoire (intérêt pour le territoire).
Installations Classées pour la protection de l'Environnement – ICPE	0	1	7	8	La tendance est à la priorité forte. On observe aucun retour à Chuzelles, et les retours sont attribués en majorité à Saint Jean de Bournay. Les retours sur Saint Georges d'Espéranche vont dans le même sens.	Rq ateliers : les ICPE sont déjà soumises à de nombreuses réglementations.
Réseau électrique	0	3	9	12	La tendance est à la priorité forte. On observe peu de retours à Chuzelles, et les retours sont attribués en majorité à Saint Jean de Bournay.	-

					Globalement, les 3 ateliers ont des retours qui vont dans le même sens.	
Equipement Alimentation Eau Potable	0	0	15	15	Les réponses sont unanimes, et estiment l'enjeu à une priorité forte. On observe d'ailleurs de nombreux retours pour cet enjeu.	-
Zones à urbaniser	2	6	3	11	La tendance est à la priorité moyenne. Aucune tendance ne se dégage en particulier d'un atelier à l'autre.	-
Zones environnement (rajout)	0	1	1	2	Un acteur a estimé que les zones environnementales devaient apparaître dans le tableau, lors de l'atelier à Saint Jean de Bournay. 2 acteurs ont répondu, la tendance se situe entre la priorité moyenne et forte.	Rq atelier : les inondations peuvent être dommageables pour les espèces protégées

## Conclusion sur les types d'enjeux

Le taux de réponse semble corrélé avec le niveau de priorité : en général, plus il y a de retours, plus le niveau de priorité est élevé. En particulier, les types d'enjeux qui ressortent avec une priorité forte et un fort taux de réponse sont les logements, les établissements sensibles et l'alimentation en eau potable.

L'enjeu établissements recevant du public ressort avec un fort taux de réponse (supérieur ou égal à 12 répondants) mais avec une priorité mitigée (entre moyenne et forte). On peut attribuer l'écart à la présence ou non d'ERP sur les secteurs couverts par les ateliers en question (forte distinction Saint Jean de Bournay/Saint Georges d'Espéranche).

L'enjeu zones environnementales qui n'avait pas été mis en avant lors de la préparation des ateliers, a été ajouté durant l'atelier par deux acteurs différents. Il ressort ainsi avec une priorité plus faible et un faible taux de retour.

Les enjeux Etablissements de gestion de crise, Réseau électrique, ICPE ressortent avec une priorité forte, mais un taux de réponse inférieur à 12. L'enjeu ICPE présente un taux de réponse moyen, fonction de la présence ou non d'un ICPE sur le territoire.

Le réseau routier et les zones urbanisées ressortent avec une priorité moyenne.

Les priorités sont mitigées pour les enjeux entreprises (moyenne ou forte) et espaces agricoles (faible ou moyenne). Là encore, il semble que les réponses dépendent de la présence ou non de l'enjeu sur le territoire des acteurs.

## Synthèse des types d'enjeux par niveau de priorité

Niveau de priorité	Priorité faible	Priorité moyenne	Priorité forte
Types d'enjeux	Zones environnementales <sup>2</sup>	Entreprises Espaces agricoles	Etablissements Recevant du Public Etablissements de gestion de crise Réseau électrique ICPE

<sup>2</sup> Type d'enjeu ajouté par l'un des acteurs participant à l'atelier





NB : Il a été soulevé par certains participants que certains types d'enjeux intégraient déjà ou devaient intégrer des mesures prenant en compte le risque inondation (au travers de la réglementation pour l'exemple des ICPE). Ce point peut expliquer la priorité moins forte sur des types d'enjeux (ICPE, entreprises, parfois ERP).



## Analyse des thématiques

Thématiques d'intervention		Niveaux de volonté				TOTAL	Analyse tableau
		Faible	Moyenne	Forte	Très forte		
<b>Thématique 1 : Utiliser les milieux naturels pour réduire l' aléa inondation</b>	Favoriser l'écrêtement des crues sur les zones à faible enjeu (espaces agricoles)	0	5	4	7	16	Fort taux de réponse. Pas de volonté nette, niveau de volonté entre le moyen et le très fort. Pas de tendance géographique nette.
	Favoriser l'écrêtement naturel des crues et la restauration des espaces naturels sensibles dégradés (ZH, EABF)	0	1	5	7	13	Fort taux de réponse. Tendance entre volonté forte et très forte. Forte pour SJDB et plutôt très forte pour les autres.
	Favoriser le recul ou l'effacement des digues sur les secteurs où elles n'ont pas de rôle de protection des enjeux bâti	2	5	3	0	10	Taux de réponse moyen/fort. Volonté moyenne. Peu de retours sur Chuzelles.
	Favoriser la création de zones de mobilités (reméandrage, renaturation, recul de digues) pour réduire l'aléa	1	2	4	4	11	Taux de réponse plutôt fort. Tendance entre volonté forte et très forte. Peu de retours à Chuzelles.
	Désimperméabilisation des sols et restauration de la végétation en milieu urbain (ruissellement)	0	3	6	3	12	Taux de réponse fort. Tendance à la volonté forte. Réponses mitigées sur Saint Jean de Bournay, plutôt volonté forte à Chuzelles.

<b>Thématique 2 : Agir sur la réduction de la vulnérabilité</b>	Sur les secteurs bâtis où l'écrêtement n'a pas d'effet, favoriser la réalisation de diagnostics de vulnérabilité	0	6	4	0	10	Taux de réponse moyen/fort. Tendance entre volonté moyenne et forte. Peu de retours à Chuzelles, penche vers la volonté moyenne à SJDB.
	Sur les secteurs soumis à la surinondation, favoriser la réalisation de diagnostics de vulnérabilité	0	3	7	0	10	Taux de réponse moyen/fort. Tendance à la volonté forte. Pas de retours à Chuzelles.
	Prévoir de délocaliser des enjeux lorsque le coût pour leur protection est trop élevé	1	6	5	1	13	Taux de réponse fort. Tendance entre la volonté moyenne et forte. Sur SJDB, la tendance est plutôt à la volonté forte.
	Intégrer le risque inondation dans les projets d'aménagement urbain (parcours à moindre dommage, technique de gestion des EP type chaussée drainante)	0	1	9	3	13	Taux de réponse élevé. Tendance à la volonté forte. Important taux de réponse à SJDB (tendance volonté forte). Unanimité des retours de Chuzelles.
<b>Thématique 3 : Réduire l'impact des inondations par</b>	Optimiser les ouvrages hydrauliques de franchissement pour l'écrêtement ou la limitation des débordements	0	2	5	2	9	Taux de réponse moyen. Tendance à la volonté forte. Unanimité à Saint georges D'espéranche (volonté forte), mitigé à SJDB. Pas de retour à Chuzelles.
	Sur les secteurs bâtis où l'écrêtement n'a pas d'effet, prévoir des mesures de protection rapprochée	0	1	6	2	9	Taux de réponse moyen. Tendance à la volonté forte, notamment à SJDB et SGdE. Pas de retour à Chuzelles.

	Favoriser les mesures de gestion sédimentaire et d'entretien au niveau des ouvrages de stockage (pièges à gravier et plages de dépôt)	0	0	7	5	12	Taux de réponse élevé. Tendance à la volonté forte à très forte, pour les 3 ateliers.
	Améliorer la gestion à la source des eaux pluviales en zones rurales par des techniques d'hydraulique douce et d'évolution des pratiques	0	2	7	2	11	Taux de réponse élevé. Tendance à la volonté forte. Peu de retours à Chuzelles.
	Améliorer la gestion à la source des eaux pluviales en zone urbaine par des techniques de déconnection et de désimperméabilisation	0	1	7	4	12	Taux de réponse élevé. Tendance à la priorité forte (à très forte).

## Conclusion sur les thématiques

Les retours apportés par les participants permettent de renforcer la priorisation nécessaire à la constitution des scénarios de phase 3.

La volonté d’agir est forte, avec une forte volonté sur les solutions basées sur les milieux naturels et sur les mesures structurelles. La volonté moins présente pour la thématique 2 pourrait être liée à une méconnaissance des mesures. On note également que la thématique 2 est davantage associée à une nécessité d’intégrer le risque inondation à la source des projets (Ex : entreprises).

Les éléments d’analyse des tableaux ont été transmis au groupement afin de dessiner les contours des scénarios d’aménagement.

## Synthèse des thématiques par niveau de priorité

Niveau de priorité	Priorité moyenne	Priorité forte
Types d’enjeux	Thématique 2 : Agir sur la réduction de la vulnérabilité	Thématique 1 : Utiliser les milieux naturels pour réduire l’aléa inondation  Thématique 3 : Réduire l’impact des inondations par des mesures structurelles

## Analyse des retours sur cartes

110 retours ont été effectués par des gommettes sur carte, dont 60 sur la thématique bâtiment/économie/projets urbains.

Pour rappel, les retours sur cartes demandés concernaient la confirmation des enjeux relevés et sur les enjeux exposés non présents sur les cartes.

48 commentaires confirment les enjeux présentés, et 52 soulignent des enjeux non présents ou des questions.

Globalement, les participants se sont bien emparés des cartes, ce qui a permis de mettre en évidence que les cartes permettaient de montrer une vision exhaustive de la vulnérabilité des enjeux, à une échelle fine.

**Les bureaux d’étude intégreront les retours de la concertation et feront des réponses aux questions.**



---

## **Précisions apportées au cours de l'atelier**

### La question de l'échelle

Les cartographies présentées identifient à l'échelle de chaque enjeu un niveau de risque (couleur du vert au rouge). Ces couleurs n'ont pas de lien avec les documents réglementaires. Ces valeurs ont pour objectif d'estimer un indicateur global qui permet de déterminer des zones à concentration d'enjeux (les « hotspots »), afin notamment d'orienter la stratégie d'aménagement et de réduction de la vulnérabilité, l'un des objectifs de l'atelier 2.

### Objectifs de la concertation en phase 2

Enfin, le travail sur carte avait également pour but de recueillir l'avis des acteurs sur des enjeux qui ne seraient pas présents sur les cartes, dans l'optique de compléter le recensement des enjeux et d'identifier des points de vulnérabilité forts. Ces retours seront intégrés au diagnostic de vulnérabilité territorial, en compléments. L'autre objectif était de recenser des hotspots qui n'auraient pas été mis en évidence, le cas échéant.

### Clôture

L'humeur générale à la fin de chacun des ateliers était positive. Pour les ateliers de Saint Georges d'Espéranche et de Saint Jean de Bournay, les participants ont regretté de n'être pas assez nombreux ; à l'inverse de l'atelier de Chuzelles où la mobilisation a été très forte.